

N° 959/2026/DRHF/DCH/SDGC

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
AUX POSTES DE RESPONSABILITE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA
PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Vu la loi n° 13-99 portant création de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale promulguée par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n° 03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n° 685/SGACH/DCH/DRHF, du 31 Octobre 2023, relative à l'appel à candidatures aux postes de responsabilité ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature au poste de **Chef de Service Infrastructures, réseaux et sécurité**.

Article 2 : Peuvent être candidats au poste de Chef de Service Infrastructures, réseaux et sécurité, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 2 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;
- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pouvoir ;

Article 4 : Les candidats sont tenus de déposer leur dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Développement et Gestion de Carrière de l'OMPIC, au plus tard **le 16/11/2026 à 16h30.**

Article 5 : Le descriptif lié au poste en question est annexé à la présente décision.

Article 6 : La date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 26/10/2026
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale
Signé: Abdelaziz BABQIQI

	DESCRIPTIF DES POSTES	Code : FR-GRH-FDP
		Date 06/10/2026

Identification du poste	Chef de Service Infrastructures, réseaux et sécurité.
Missions et descriptions du poste	Ce service a la responsabilité d'assurer la gestion des infrastructures informatiques et réseaux de l'OMPIC et de mettre en œuvre la politique relative à la sécurité informatique. Il est chargé des principales activités suivantes : - Gestion de l'ensemble des ressources informatiques de l'OMPIC ; - Gestion et mise en œuvre des infrastructures informatiques de l'OMPIC ; - Administration des réseaux informatiques et des services et équipements de télécommunication ; - Gestion des accès distants de l'OMPIC ; - Assistance technique des utilisateurs ; - Supervision de la maintenance de l'ensemble du matériel informatique en assurant le suivi avec les prestataires externes ; - Veille technologique sur les solutions et systèmes informatiques ; - Elaboration des termes de référence pour le lancement des procédures d'achat de matériels et prestations de service dans le domaine le concernant ; - Gestion des systèmes et solutions internet (messagerie, site web,) ; - Gestion des systèmes de communication (internet, wifi, vidéoconférence, TOIP...) ; - Administration des infrastructures matérielles de l'OMPIC ; - Mise en place du plan de continuité de service et des systèmes de Backup ; - Suivi et mise en œuvre des directives relatives à la sécurité des SI ; - Supervision du fonctionnement des systèmes d'information, en garantissant la qualité, disponibilité et sécurité de ces systèmes ; - Sensibilisation des services de l'OMPIC sur la sécurité informatique.
Compétences et Conditions requises	- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 2 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC - Etre titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.
Rattachement hiérarchique	- Direction Transformation Digitale - Département développement des systèmes et infrastructures informatiques